

31.05.2012 - 15:00 Uhr

Canal de Hagneck / Relocalisation des places d'amarrage au port de Täuffelen

Biel (ots) -

Les communes de Täuffelen et de Hagneck, la société Centrales électriques du lac de Biene SA (CELBI) et BKW SA ont décidé d'un commun accord de relocaliser à Täuffelen les 40 places d'amarrage actuellement situées au niveau de la centrale hydroélectrique de Hagneck. 38 places supplémentaires seront ainsi aménagées dans le port de plaisance de Täuffelen; 2 places destinées à l'exploitation de la nouvelle installation seront conservées à Hagneck. Le coût de ces travaux sera pris en charge par la société CELBI ainsi que par les communes de Täuffelen et de Hagneck.

Dans le cadre de la construction de la nouvelle centrale hydroélectrique de Hagneck, la société gestionnaire de la centrale, la CELBI, doit également réaliser des mesures de compensation écologique, comme le remblayage partiel du canal de fuite, la renaturation et l'aménagement du paysage alluvial environnant. Le site de la centrale de Hagneck fait partie des paysages alluviaux d'importance nationale, qui sont protégés par une ordonnance interdisant l'aménagement de places d'amarrage. Au vu de la mise en oeuvre de cette ordonnance et dans le cadre de la construction de la nouvelle centrale hydroélectrique de Hagneck ainsi que des mesures de revitalisation écologiques qui y sont liées, les places d'amarrage vont être supprimées. Après de longues négociations, les communes concernées, la société gestionnaire de la centrale, la CELBI, et la société propriétaire du terrain, BKW, ont décidé de relocaliser les places d'amarrage à Täuffelen, la commune ayant exprimé sa volonté de participer au projet. Les nouvelles places d'amarrage pourront être utilisées à partir du printemps 2014. Le coût des travaux s'élève à 330 000 CHF et sera pris en charge par la CELBI (146 000 CHF), la commune de Täuffelen (149 000) et la commune de Hagneck (35 000 CHF).

Contact:

Commune de Täuffelen: Andreas Stauffer, président de commune, 079 902 10 64

Commune de Hagneck: Ernest Schweizer, président de commune, 078 712 54 39

Centrales électriques du lac de Biene SA, Barbara Schwickert (vice-présidente du CA), 032 326 12 11

BKW SA, service de presse, Daniela Oehen, 031 330 51 07

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050502/100719415> abgerufen werden.